



Le Maire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE BOURG-SAINT- ANDEOL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 22 mars à 18 h30

Le Conseil Municipal de la Commune de
BOURG SAINT ANDEOL, légalement convoqué,
s'est réuni, en mairie,
sous la présidence de

Madame Françoise GONNET TABARDEL

PRESENTS : Mme Françoise GONNET TABARDEL - M. Patrick GUERIN - M. Jean-Pierre MAUBERT - Mme Alexandra DEVE-COLLETTE - M. Yvon BLADIER - M. Alexandre CHABANIS - Mme Marlène BOUVIER - M. Michel QUINSON - M. Jacky BEAU - M. Patrick ADRAGNA - M. Alain DEFFES - M. Gérard BEYDON - Mme Nicole HUGUES - Mme Monique BOF - M. Gérard THERON - M. Pascal VAN WYNENDAELE - Mme Thérèse GUINAULT - Mme Emmanuelle BRENIERE – Mme Bénédicte SAUJOT - M. Jean-Marc SERRE - M. Jean-François COAT - M. Jean-Yves MAURY.

EXCUSES ET REPRESENTES : Mme Emilie MARCE (par procuration donnée à M. Patrick GUERIN) - M. Alain CARILLION (par procuration donnée à Mme Monique BOF) - Mme Wendy SCHUSCHITZ (par procuration donnée à M. Alain DEFFES) - Mme Orlane COMBE (par procuration donnée à M. Gérard THERON) - Mme Maryline LANDRAUD (par procuration donnée à M. Jean-Marc SERRE) - M. Patrick GARCIA (par procuration donnée à M. Jean-François COAT) - Mme Mina HARIM (par procuration donnée à M. Jean-Yves MAURY).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Patrick GUERIN

DELIBERATION N° 21

FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DE DIVERS MATERIELS COMMUNAUX – ANNEE 2023

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer les tarifs de location de divers matériels communaux pour l'année 2023 en appliquant une augmentation de 6% par rapport aux tarifs en vigueur à compter du 1^{er} avril.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

- **FIXE** à compter du 1^{er} avril 2023 les tarifs de location des matériels municipaux suivant le tableau ci-dessous :

	<u>LOCATION DE MATERIEL</u>			
	<u>ASSOCIATIONS BOURGUESANNES</u>	<u>ASSOCIATIONS HORS COMMUNE</u>	<u>PARTICULIERS</u>	<u>COMMUNES VOISINES</u>
Chaise	Gratuit	1 euro	1 euro	1 euro

LOCATION DE MATERIEL				
	ASSOCIATIONS BOURGUESANNES	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	PARTICULIERS	COMMUNES VOISINES
Grille d'exposition	Gratuit	1.90 euros	1.90 euros	1.90 euros
Table	Gratuit	9.50 euros	9.50 euros	9.50 euros
Barrière	Gratuit	1.90 euros	1.90 euros	1.90 euros
Location sans transport hormis pour les associations Bourguésannes				
Eléments d'Estrade	Gratuit	Pas de location	Pas de location	28 euros par élément
Location sans transport hormis pour les associations Bourguésannes				
Petit podium	Gratuit	Pas de location	Pas de location	235 euros
Grand podium	Gratuit	Pas de location	Pas de location	292 euros
Marabout	Gratuit	Pas de location	Pas de location	Pas de location
Barnum	Gratuit	Pas de location	Pas de location	Pas de location
Avec transport assistance, montage et démontage pour les associations Bourguésannes				
Vidéoprojecteur	25 euros	25 euros	25 euros	25 euros
Tarif prêt 48 heures - Dépôt de garantie – 250 euros par chèque				

- **DIT** que la redevance devra être réglée à l'ordre du Trésor Public au plus tard avant le début de chaque location.

Ce à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, 23 voix pour :

Mme Françoise GONNET TABARDEL - M. Patrick GUERIN - M. Jean-Pierre MAUBERT - Mme Alexandra DEVE-COLLETTE - M. Yvon BLADIER - M. Alexandre CHABANIS - Mme Marlène BOUVIER - M. Michel QUINSON - M. Jacky BEAU - M. Patrick ADRAGNA - M. Alain DEFFES - M. Gérard BEYDON - Mme Nicole HUGUES - Mme Monique BOF - M. Gérard THERON - M. Pascal VAN WYNENDAELE - Mme Thérèse GUINAULT - Mme Emmanuelle BRENIERE - Mme Bénédicte SAUJOT - Mme Emilie MARCE (par procuration donnée à M. Patrick GUERIN) - M. Alain CARILLION (par procuration donnée à Mme Monique BOF) - Mme Wendy SCHUSCHITZ (par procuration donnée à M. Alain DEFFES) - Mme Orlane COMBE (par procuration donnée à M. Gérard THERON).

6 contre :

M. Jean-Marc SERRE - M. Jean-François COAT - M. Jean-Yves MAURY - Mme Maryline LANDRAUD (par procuration donnée à M. Jean-Marc SERRE) - M. Patrick GARCIA (par procuration donnée à M. Jean-François COAT) - Mme Mina HARIM (par procuration donnée à M. Jean-Yves MAURY).

Extrait certifié conforme,

Le Maire,
Françoise GONNET TABARDEL

Le secrétaire de séance,
Patrick GUERIN

